



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/AC.241/L.32  
12 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE NÉGOCIATION  
POUR L'ÉLABORATION D'UNE CONVENTION  
INTERNATIONALE SUR LA LUTTE CONTRE LA  
DÉSERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT  
TOUCHÉS PAR LA SÉCHERESSE ET/OU LA  
DÉSERTIFICATION, EN PARTICULIER EN  
AFRIQUE

Neuvième session  
New York, 3-13 septembre 1996  
Point 2 de l'ordre du jour

### PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

#### Projet de décision présenté par le Président

#### Lieu de la première session de la Conférence des Parties

Le Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une Convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique,

Rappelant la résolution 40/243 de l'Assemblée générale,

Notant avec satisfaction et gratitude l'invitation du Gouvernement italien d'accueillir la première session de la Conférence des Parties à Rome (Italie),

Notant également que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture propose de fournir ses services et locaux pour la première session de la Conférence des Parties,

1. Décide d'accepter l'invitation du Gouvernement italien et l'offre de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;

2. Décide également que la première session de la Conférence des Parties se tiendra à Rome (Italie) à une date qui sera fixée ultérieurement.

-----